

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1648

présenté par
M. Christophe

ARTICLE 4

À l'alinéa 21, substituer à la troisième occurrence du mot :

« et »,

les mots :

« , les établissements et services mentionnés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.